



CLASSES EN LUTTE

Bulletin de la fédération CNT des Travailleurs-euses de l'éducation

n°236, hebdomadaire, lundi 6 avril 2020



Yoann,
tu seras
toujours
à nos
côtés.

Yoann Isambert, professeur d'Histoire-géographie au collège Les Mousseaux à Villepinte (93) et militant de la CNT, est mort jeudi 2 avril. Il avait 31 ans. "Yoann voulait en découdre radicalement avec le capitalisme (...) Et ses combats étaient résolument internationaux" et anticoloniaux.

Lire le communiqué de son syndicat en Une de notre site.

Préavis de grève

La CNT éducation dépose chaque semaine des préavis de grève pour soutenir les mobilisations des personnels. Ces préavis couvrent tous les personnels au niveau local comme national. Ces préavis peuvent servir à défendre des élèves menacés d'expulsion pour défaut de papiers.

Pour nous contacter :
07 82 14 98 31

Brevet, Cap, Bac, Bts

Passage en contrôle continu

Vendredi 3 avril, Big Blanquer a enfin annoncé ses intentions pour les examens de fin d'année. Place au contrôle continu pour toutes et tous.

Le confinement va bouleverser le passage des examens "pour deux millions d'élèves. C'est une première dans l'histoire du système éducatif", commentent journalistes et spécialistes des évaluations en tous genres (lire page 2). **Pour les élèves de Terminale, BEP et CAP**, il n'y aura

donc ni oral, ni écrit. **Pour les élèves de Première**, "l'oral de français est maintenu à sa date habituelle – du 26 juin au 4 juillet, dans la mesure du possible, sauf si les conditions sanitaires ne le permettent pas", c'est-à-dire si le confinement est toujours en cours, totalement ou en partie, à cette date. Le programme sera allégé."

En ce qui concerne les E3C, le ministère acte la disparition de la session de printemps : les E3C2 !

Les limites du contrôle continu

L'évaluation, une arme par destination

Nouvelle rubrique quotidienne
du lundi au vendredi sur
<http://www.cnt-f.org/fte/>
Télé-foutage-de-gueule
Infos, communiqués, billets d'humeur, visuels

Dans le Café pédagogique, François Jarraud revient sur les "limites du contrôle continu", (Ex-presso du 3 avril). En mai 2019, nous publions une critique sévère de toutes les évaluations, une "arme par destination".* Une occasion cette semaine de revenir sur ce sujet.

"Si le contrôle continu, écrit F. Jarraud, est autant contesté c'est qu'il a, à côté de l'avantage des économies de moyen et de la simplicité, de sérieux inconvénients.

C'est que la nature de l'examen n'est pas sans conséquences pour les candidats. Faire passer les épreuves au contrôle continu créé davantage d'inégalité entre les candidats. La correction n'est pas anonyme et les stéréotypes jouent leur rôle de façon plus importante qu'avec une correction anonyme ou par un enseignant inconnu.

Le contrôle continu fausse aussi la relation pédagogique. Au lieu d'être un support pour préparer un examen, l'enseignant devient l'évaluateur. Du coup le rapport de l'élève à la discipline et à l'enseignant est modifié et cela met l'enseignant dans une position plus difficile.

Installer le contrôle continu c'est transformer le bac de diplôme national en diplôme d'établissement. Or, compte tenu des écarts énormes de niveau entre les établissements, cela se retournerait contre les lycées des quartiers populaires et leurs élèves.

Il y a un autre effet qui retombe sur ces lycéens. "Les évaluations externes élèvent le niveau général des élèves et réduisent les écarts de résultats entre eux", expliquait Nathalie Mons, présidente du Cnesco, au moment de la parution d'un dossier sur le bac en 2016. "Cela s'explique par le fait que l'évaluation externe fait référence dans tous les établissements. C'est un objet pédagogique externe qui oriente les pratiques pédagogiques. Dans les établissements défavorisés ça permet d'avoir des objectifs nationaux et du coup d'aller au delà des difficultés scolaires des élèves", explique-t-elle. " On se rappelle qu'Agnès van Zanten, par

exemple, a montré que dans les établissements défavorisés les enseignants ont tendance à s'adapter au niveau des élèves. L'examen final externalisé rompt avec cette habitude et élève les objectifs".

Si le contrôle continu semble indispensable pour que les élèves n'aient pas une année 2019-2020 blanche, le maintenir au-delà de 2020 diminuerait les chances d'accès au supérieur des lycéens des quartiers populaires. Au tri selon les lycées déjà installé dans Parcoursup, s'ajouterait une baisse de niveau justifiant au final la sélection opérée à leurs dépens."

L'évaluation, qu'elle soit en continue ou finale a toujours eu une place prédominante à l'école. Aujourd'hui, avec les évaluations standardisées aux CP-CE1, au collège, à l'entrée des universités, Parcoursup, le "contrôle" est devenu "systémique". Dans notre brochure*, nous écrivions : "La question est de pouvoir *piloter* correctement le système". Le télétravail à l'oeuvre depuis le confinement est un renfort parfait pour Big Blanquer. "Tout doit donc être évalué : les élèves, les enseignants.es, les écoles, les collèges, les lycées, les universités, les communes, les départements, les régions, les nations."

Aussi, le débat sur quel type d'évaluation pour les examens de fin d'année ne peut se poser qu'au regard de l'objectif : que voulons-nous à ce point "mesurer" et avec quels "chiffres" ? Evaluer pour quoi faire ? Nous concluâmes : "Les notes ne mesurent pas précisément les compétences (...) Elles contribuent à l'échec scolaire (...) Nous devons initier une véritable décolonisation de nos esprits". Le mieux serait donc d'attribuer le bac à toutes et tous et de valider les formations (Bep, Cap..) sans contrôle continu. On n'est pas confiné tous les ans; ça dénoterait !

*A retrouver sur notre site ici : <http://www.cnt-f.org/fte/2019/05/04/de-la-maternelle-a-luniversite-une-offensive-ideologique-reactionnaire>. Pages 5/6